

<p>மனம் தடுமாறினால் மாற்றானுக்கு வலிமை</p>	<p style="text-align: center;"><b>Lettre du CERCLE CULTUREL DES PONDICHERIENS</b></p> <p style="text-align: center;"><b>புதுச்சேரியர் கலை மன்ற</b></p> <p style="text-align: center;"><b>மடல்</b></p> <p style="text-align: center;">Rédaction: M.Gobalakichenane 22 Villa Boissière, 91400 Orsay, France Email : ggobal@yahoo.com</p>	<p style="text-align: center;">ISSN 1273-1048 <b>No.101</b> Septembre 2018</p> <p style="text-align: center;">Organe de Liaison des Ressortissants de l'Inde ex- française : Pondichéry, Karikal, Mahé, Yanaon (et Chandernagor)</p>
--	--	--

**பெரியார் என்னும் தமிழ் வொல்தேர் Périyâr, le Voltaire tamoul**

Dans les années 1930, alors que les nationalistes indiens demandaient l'indépendance, certains comme B.R.Ambedkar au Mahârâshtra et E.V.Râmâssâmy (E.V.R) au Tamilnadu insistaient sur les réformes sociales à mener au préalable.

E.V.R (1879-1973) connu plus tard sous le nom de 'Périyâr', qui était né dans une famille riche, avait constaté les tares de la société indienne qu'il imputait à l'influence du brahmanisme et à une croyance aveugle en Dieu. Après avoir été membre du Congrès de 1919 à 1925 et remarquant que ce parti ne travaillait que pour les brahmanes, en ignorant complètement les non-brahmanes, il fonda le mouvement social 'Respect de Soi'. Devenu plus tard président du 'Parti de Justice' des non-brahmanes, il le transforma en 1944 en 'Drâvida Kâjagam' (Association des Dravidiens). En 1940, alors que le chef du parti musulman Jinnah demandait la création du Pakistan, E.V.R réclamait le 'Dravidastan', regroupant les quatre régions linguistiques du sud de l'Inde. Mais, les peuples des trois régions autres que le Tamilnadu, plus sanskritisées, insistant moins en ce sens, cette demande fut peu à peu abandonnée.

Élevé dans une famille vichnouite, E.V.R était devenu athée après avoir constaté les méfaits du Droit de Manou et de 'l'hindouisme' à Bénarès et ailleurs, lors de ses nombreux voyages. Il œuvra durant toute sa longue vie contre les superstitions et l'adoration des idoles, pour le développement de l'esprit critique et du bon sens, l'égalité des droits pour tous, l'abolition des castes, l'entrée des parias (intouchables) dans les temples, l'instruction pour les filles et garçons de toutes couches sociales et le remariage des veuves. Surnommé par certains 'l'Etoile du Berger dans le ciel tamoul', il peut même être considéré comme le 'Voltaire tamoul' du 20ème siècle.

*M.Gobalakichenane*

**பெரியார்**

**Périyâr**

கடவுள் கடவுள் என்று சொல்லிக்  
கடமை தவறும் மனிதர்களே!  
கடவுள் கல்லில் இருப்பதில்லை!  
கண்டுகொள்வீர் என உரைப்பார்!

Ô Hommes ! Qui manquez à votre devoir  
En rabâchant le nom de Dieu,  
Dieu n'existe pas dans la pierre!  
Sachez-le ! dit-il.

நல்ல செயலைச் செய்வதற்கு  
நாளும் கோளும் பார்க்காமல்  
வல்ல அறிவன் திறத்தாலே  
வாழ்ந்து மகிழப் பழகென்பார்!



Pour faire de bonnes actions,  
Sans consulter les jours et les étoiles,  
Par la force même du bon sens  
Apprends à vivre heureux! dit-il

சாதி மதத்தைச் சாடென்பார்!  
சமத்துவ நெறியைத் தேடென்பார்!  
மோதி மூடப் பழக்கத்தை  
முழுதும் துரத்த முயலென்பார்!

Brise la caste et la religion,  
Trouve le chemin de l'égalité!  
Combats les habitudes superstitieuses,  
Cherche à les chasser complètement!

வெள்ளைத் தாடி வேந்தரென  
விளங்கும் ஈ.வேரா. பெரியார்  
உள்ளூந் தமிழர் தன்மானம்  
உயர்த்தப் பிறந்த ஒரு தந்தை!  
இராச.வேங்கடேசன் (2005)

E.V.Râ, Périyâr surnommé  
Le souverain à la barbe blanche,  
C'est le père né pour rehausser  
L'amour-propre des Tamouls éveillés!  
Râdja.Vengadessin (trad. L.Gasca)

## Augustin Baudin, un français aux Indes danoises (Tranquebar)

தரங்கம்பாடியில் ஒருஸ்தென் பொதென் என்ற பிரெஞ்சுக்காரன்

Le port de Tranquebar situé à 116 km de Pondichéry, sur la côte de Coromandel, est inconnu des Français. C'était une colonie danoise fondée en 1620 par la Compagnie danoise des Indes orientales et défendue par le fort Dansborg. Tranquebar était la capitale des possessions danoises : sept comptoirs qui ne couvraient que 3 200 km<sup>2</sup>. La ville était peuplée d'environ 15 000 habitants, souvent des étrangers - Européens ou Malabares (1) - attirés par le commerce. Malgré sa dimension réduite et la concurrence entre les "compagnies des Indes", la colonie a survécu pendant près de 150 ans, tirant profit de sa neutralité, le port servant de refuge aux bateaux isolés en cas de guerres. La courte alliance entre le Danemark et la France déclencherà une invasion anglaise (1801-1814), pour finalement aboutir en 1845 au rachat par l'Angleterre des colonies danoises.

Les activités principales de Tranquebar étaient la fabrication de mouchoirs et de châles, et le négoce. L'Isle de France (Ile Maurice) pouvait ainsi y vendre ses prises. Et s'y approvisionner y compris pendant les conflits comme l'a pratiqué Ravenel pour le bailli de Suffren, ou par les bateaux neutres. Ainsi de 1795 à 1801, 43 navires venant de Tranquebar arriveront à l'Isle de France. Certains français vont s'y établir comme Antoine Couve et Augustin Baudin, le frère de Nicolas.

Né à l'île de Ré, en 1757, fils de négociant, Augustin Baudin est d'abord, en 1771, novice sur l'avis *L'Expérience*, commandé par Simon Ravenel, pour la Côte de Guinée puis Saint-Domingue et les États-Unis muni d'un pécule pour y fonder une succursale des activités familiales. Pris par les Anglais, c'est sans argent qu'il regagne la France où son père décède lui laissant un pécule qui va lui permettre une nouvelle aventure. Il arme la *Jeune Thérèse* à La Rochelle et part en 1783 aux USA pour y faire des affaires avec Saint-Domingue, puisque la guerre d'Indépendance américaine est terminée. Établi à la Martinique, Augustin se marie le 30 janvier 1786. Il est en relation d'affaires avec la firme de navigation Eckar aux Iles Vierges danoises et est ainsi en position de contrôler les collections déposées à la Trinité espagnole par son frère Nicolas. En 1797, il prend le commandement d'un navire danois la *Louisa*, armé par Eckar, pour rejoindre l'Océan Indien. Profitant d'une escale au Brésil, il emporte des plans d'ayapana, qu'il dépose au Jardin de Pamplemousse. Jussieu et Madame Bonaparte s'intéresseront à cette herbe miraculeuse. Malheureusement l'ayapana, antidote aux poisons, est tombée dans l'oubli.

Ainsi Augustin Baudin va naviguer dans l'Océan Indien sur des navires danois avec la nationalité française ou danoise selon les documents. Il se rend au Indes sur la *Louisa* et repart de Ceylan le 20 octobre 1798 pour les Seychelles, où il est retenu en quarantaine par le *Centurion*, qui l'oblige à se rendre au Cap de Bonne-Espérance. Mais avec 10 hommes il s'empare du *Centurion*, de son équipage - 20 anglais - et de 268 Noirs qu'ils déposent à Port-Louis le 4 décembre.

(1) Signifiant ici Tamouls



District de Tranquebar, Bellin, 1753.  
Collection particulière.



Toutes les trois photos sont dues à la Tranquebar Association

Prétextant des avaries il ne va pas repartir aux Antilles et va pratiquer illégalement pendant 4 ans la traite entre le Mozambique et les îles françaises, embarrassant ainsi le Consul danois Pelgrom. Établi pour ses affaires à Tranquebar. Augustin est donc neutre, gros avantage en cette époque de guerres napoléoniennes. Le 8 mai 1803 le ketch *l'Angélique*, commandé par Gaudin, arrive de Madras, chargé de marchandises diverses : huile d'olive, anisette, peintures diverses, touques fruitées à l'eau de vie, huile de lin, etc.

Il repart une nouvelle fois vers les Indes sur *l'Angélique*. Pendant son absence, le 7 août 1803, son frère Nicolas débarque à bout de force du *Géographe* à Port-Louis, revenant de sa longue expédition en Australie. Il décide, léguant à son frère Augustin sa montre marine, sa lunette de nuit et un livre de navigation "Le Neptune oriental". Et il le découvrira plus tard, la responsabilité de Mary Beckwith, une jeune "convict" que Nicolas a ramenée illégalement d'Australie. Prévenu à Pondichéry de la mort de Nicolas, Augustin arrive à Port-Louis le 9 juillet 1804 à bord du vaisseau danois la *Vénus*, capitaine Wienschem. Il est qualifié de "Négociant venant de l'Inde où il avait passé pour y faire des affaires et s'y naturaliser danois".



À son arrivée, Augustin constate qu'une nouvelle administration se met en place à l'Isle de France sous l'influence du capitaine général Decaen. Celui-ci n'avait pu reprendre possession des comptoirs français aux Indes, malgré la paix d'Amiens (2), en fait celle-ci s'était terminée le 18 mai. Fort de sa mésaventure, Decaen envoie à Tranquebar Dufayel pour le renseigner. En effet, si la sécurité de la ville est assurée par une milice sous influence danoise, les gardes-frontières sont sous influence anglaise. Le gouverneur, Peter Anker, craint donc son homologue britannique de Madras.

Augustin sympathise avec Matthew Flinders, le concurrent de son frère dans la découverte des côtes d'Australie, que Decaen retient prisonnier, il le soutiendra au cours de ses séjours à l'Isle de France. Reparti à Tranquebar, sans doute avec Mary, Augustin revient le 15 décembre 1805, commandant le navire danois *l'Abeksten*. Il retrouve son cousin Marie-Étienne Peltier, un capitaine au long cours devenu capitaine corsaire. Celui-ci vient d'être cassé à la tête de l'équipage au cours de son voyage vers l'Océan Indien. Fin mars 1806 Augustin Baudin part de Port-Louis sur le brick danois la *Sophia* pour Muscat (sultanat d'Oman) et Coromandel. Marie-Étienne décide, d'aller tenter sa chance aux Indes danoises. On doit pouvoir y faire des affaires.



Mais le ciel s'obscurcit. Marie-Étienne Peltier décide de rentrer à l'Isle de France le 28 octobre 1806 et s'embarque sur un brick danois le *Gouverneur Bie*, commandé par Jacob Jahnsen, avec pour cargaison "des toilleries, du sucre, du savon et des graisseries". Ils arrivent à Port-Louis le 15 novembre 1806, précédant Augustin Baudin, qui débarque le 23 février 1807, du brick danois la *Sophia*, capitaine Meinhard.

Augustin a senti le vent venir, les Anglais vont bombarder Copenhague le 2 septembre 1807 et bientôt s'emparer de Tranquebar, arrêter Dufayel et le renvoyer en France. La fin d'un rêve pour les Français. Il rejoint les Antilles en 1814, après avoir affranchi son esclave Azor. Il décède le 14 janvier 1821 à Saint-Pierre, Martinique.

*Tugdual de Langlais,*  
(Extrait, "*Marie-Étienne Peltier capitaine corsaire de la République*", éd. Coiffard, 2017)

(2) Qui fut, comme on le sait, de très courte durée.

## Une caste singulière de *sela comutty* à Pondichéry !

Parmi les documents rassemblés par l'orientaliste méconnu Edouard Ariel 1818-1854 (1), il en est un traitant d'un problème singulier de caste, soulevé encore au début du 19<sup>ème</sup> siècle par une partie de la population locale de Pondichéry.

Suite à une conversion forcée à l'Islam d'un Pondichérien né 'hindou', les descendants de ce dernier se trouvent confrontés en 1823, à l'époque de la Restauration, à un problème d'appartenance à leur communauté. L'administration française qui n'intervenait jamais dans les conflits sociaux de castes et s'en remettait toujours aux décisions des chefs spirituels des hindous, est donc confrontée à ce nouveau problème. Nous en publions quelques extraits :

'Plusieurs savans bramines disent qu'on ne doit avoir aucun rapport ni aucune relation de parenté avec la caste de 'sela comutty' (2).

'Mais ce qui est indispensable et de la plus haute importance, c'est la décision en matière de religion et de caste et auquel tous les brames ainsi que toutes les castes des Indiens doivent soumission et obéissance...

'...décision générale de l'Assemblée générale de 120 brames habitans de Coymbatour (கோயம்புத்தூர்) : trois décrets de Sringeri Mat gourou (சிரிங்கேரி மட குரு), chef suprême de la religion...

'...or, le résultat de tous ces documents est éminemment favorable à l'individu que l'on cherche à déshonorer... celui avec lequel une fraction de la communauté des comutty de Pondichéry ne peut avoir aucun rapport et relation, celui qu'elle ose dans sa démence déclarer infâme et sela comutty, le chef de la religion des Indiens, les assemblées générales des brames ainsi que les autorités déclarent et proclament innocent et digne à tout égard d'être admis dans sa caste. Ainsi le déshonneur et l'infamie ne seront plus le partage de l'innocence persécutée.

'Bref exposé: En 1791, le nommé Gorouvachetty fut circoncis à Seringapattam par les ordres tyraniques de Tipu Sultan et mourut quelque temps après. Six mois après cette fatale circoncision sa femme accoucha d'une fille qui fut élevée par sa grand mère et qui, à peu près à l'âge de dix ans, fut donnée en mariage au nommé Rangasamychetty lequel en conformité de ce mariage fut exclu de toute la caste. Vingt-six ans après, savoir 1817, le dit Rangasamychetty, père de trois filles et deux garçons, a formellement demandé sa réadmission dans la caste et la permission de donner en mariage une de ses filles à un individu de sa caste, ce qui lui fut accordé par des jugements solennels en vertu desquels le dit Rangasamychetty ainsi que sa famille et ses enfants furent admis dans la caste, ses enfants contractèrent des mariages avec différentes familles auxquelles époques plus de dix mille comuttys ont mangé avec le nommé Rangasamychetty, ses enfants alliés et parents...

'Si Vengatarayalou a commis un grand crime en mangeant avec ceux qui avaient réadmis dans la caste le nommé Rangasamychetty et ses parents, ce crime est commun à toute la caste des comuttys en général qui se trouve à Seringapattam, Mysore, Madras ou à Pondichéry. Si Rangasamychetty mérite pour ce prétendu crime d'être chassé de la caste, à quel titre et quel droit Vingassalachetty et ses partisans, eux qui ont commis le même crime, ont l'audace de s'ériger en juges et de donner aux Exposan le nom de sila comutty, savoir caste des circoncis, et de se distinguer eux sous le titre de caste pure. Depuis quand et comment ont-ils mérité cette prétendue et exclusive pureté? Est-ce après avoir mangé avec les frères, parents, alliés et descendants de celui qui eut le malheur de devenir musulman par une violence supérieure?'

Ce conflit intra-caste continuant encore après la période d'occupation britannique (1793-1816), certains semblent s'obstiner encore dans leur demande de maintien d'exclusion..., d'où une nouvelle requête de cinq comuttys adressée au Gouverneur comte Dupuy le 26 juin 1823 (3).

*M. Gobalakichenane*

(1) Il n'avait pas pu publier tout ce qu'il aurait voulu (la Bibliothèque Nationale de France possède plusieurs registres de ses notes restant à exploiter) .

(2) 'sela', corruption probable de 'sila' signifiant la bande de tissu servant de sous-vêtement aux hommes.

(3) E.Ariel note qu'une requête similaire avait été faite le 27 septembre 1788 par 102 familles au lieutenant général de police de Pondichéry, Reynaud.